COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS

BULLETIN MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 5 avril 2012

Année 2012, Numéro 2

Conseil municipal

Présents :

- CARANJOT Jean-Luc
- COURGNAUD Jackie
- FORTIER Eric
- GIRARD Denis
- GOUAULT Dominique
- LUBIATO Luigino
- PICARD Jean
- PIGNOLET Didier
- PREVOT Thierry
- RANNOU Francis
- SEVERS Dominique
- SIMONNET Marina
- THOMAS Maryvonne
- VISPI Raphaël

Absent excusé :

- BESSON Dominique

Dans ce numéro :

Réunion du Conseil Municipal

Analyse de l'eau

Mot du maire

Opération village propre

Déminage

Elections

Ecole maternelle

Judo Club

Brocante

Etat civil 2011

Secours Populaire

Bibliothèque

ADMR

Comptes administratifs - Le conseil municipal approuve les comptes de gestion présentés par le receveur municipal ainsi que les comptes administratifs de l'exercice 2011

1. de la commune
excédent global de 1 411 129,67 €
2. du CCAS
excédent de 4 667,62 €
3. du budget assainissement
excédent de 62 457,91 €
4. du budget « espace commercial »
déficit de 627 367,99 €
Soit un excédent cumulé de 850 887,21 €

Vote des 4 taxes locales - Vu l'analyse financière établie par les services du Trésor Public, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour 2012.

Budgets 2012 - Après en avoir pris connaissance, l'assemblée à l'unanimité accepte les propositions de budgets équilibrés comme suit :

1. Budget principal M14
- Fonctionnement 1 004 849,-€
- Investissement 2 659 794,-€

2. C.C.A.S.
- Fonctionnement 18 667,-€

3. Assainissement M49
- Fonctionnement 75 685,-€
- Investissement 152 416,-€

4. Budget « Espace commercial »
- Fonctionnement 832 240,-€

Zone artisanale - Le maire expose à l'assemblée qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux supplémentaires pour la création d'une voie dans la zone artisanale. Le conseil municipal approuve l'avenant n°1 au marché de travaux de la Sté EUROVIA pour un montant de 20 728,-€ HT soit 24 90,69 € TTC.

Commission voirie et urbanisme - Le conseil municipal décide de créer une commission qui aura un rôle de consultation et de constatation sur les constructions se créant sur la commune : MM. Jackie COURGNAUD-Eric FORTIER-Denis GIRARD-Luigino LUBIATO-Jean PICARD-Thierry PREVOT, sont nommés.

SIEM - Le maire donne lecture de la demande d'appui du SIEM qui rencontre des problèmes avec les services d'ORANGE dans l'application de la convention pour les travaux de génie civil qui avait été signée avec FRANCE TELECOM. Le conseil municipal donne son accord pour la signature d'une délibération en ce sens.

LUZEAL - Le maire donne lecture de l'arrêté du 9/02/2012 instituant des prescriptions complémentaires applicables à la société.

Document unique - Evaluation des risques professionnels-Le maire expose à l'assemblée qu'à l'instar des entreprises, les communes sont astreintes à des obligations légales très strictes en matière de prévention des risques professionnels. Il convient donc de faire établir un diagnostic de ces risques, appelé document unique. Le conseil municipal décide d'accepter la proposition de la Sté POINT ORG SECURITE pour un montant TTC de 1 309,62 €.

Subventions - les subventions suivantes sont allouées:

Ass. Pêche et pisciculture	500,- €
Tr'Hilaire 51	650,-€
Amis des Bêtes	80,-€
Mission locale	1 591,-€
Jeunes sapeurs pompiers	100,- €

L'analyse de l'eau en date du 21 février 2012 conclut que l'eau d'alimentation est conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

LE MOT DU MAIRE

Au-delà des chiffres purs et durs des documents présentés en réunion et portés à votre connaissance (voir en première page), voici ce qui ressort de l'analyse comparative de la situation financière de la commune de Pontfaverger-Moronvilliers établie par les services du Trésor Public, par rapport aux communes comparables du département :

- *Une participation effective des Pontfabriciens inférieure de 50 % par rapport aux participations des habitants des autres communes dans les produits de fonctionnement. En clair, des taux d'imposition restreints.*
- *Des charges de fonctionnement réelles inférieures à la moyenne de 35 % y compris les charges de personnel inférieures de 25 %.*
- *Des dépenses d'équipement supérieures de 30 %, couvertes par des excédents de fonctionnement et des dettes bancaires cinq fois plus importantes.*

Cette analyse montre en effet que nous différons notre dette vers l'avenir (investissements, terrain, réseau, voirie, espace commercial) et que l'on peut être rassuré sur les bons indices du fonctionnement de notre commune pour le moment sans avoir à vous solliciter pour faire face aux investissements réalisés.

Francis RANNOU.

OPÉRATION VILLAGE PROPRE

Vous êtes tous conviés
PETITS et GRANDS, JEUNES et AÎNÉS

SAMEDI 14 AVRIL à 8 H 30
Sur la place de la Mairie

pour une matinée de nettoyage de printemps sur le territoire de Pontfaverger-M. et aux abords du village.

Cet acte environnemental organisé dans la convivialité et la bonne humeur sera clôturé par une tombola gratuite (nombreux cadeaux) et suivi d'un apéritif barbecue offert par la commune.

Ne pas oublier de mettre une tenue adéquate à la météo et à l'environnement.
Des gants et des sacs poubelles vous seront attribués.

RAPPEL DES PROCEDURES A OBSERVER EN CAS DE DECOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE OU D'OBJETS SUSPECTS

- Ne pas s'en approcher, ni les toucher
- Repérer précisément l'endroit de la découverte
- Rester discret pour éviter d'attirer les curieux
- Appeler la Mairie qui préviendra la Préfecture, la Gendarmerie ou le Service Déminage

ELECTIONS

Vous êtes indisponibles le jour de l'élection, exercez votre droit de vote par procuration.
Quelles sont les démarches :

- présenter votre demande auprès de la Gendarmerie
- vous munir d'une pièce d'identité
- la présence de votre mandataire n'est pas obligatoire, mais, il doit être inscrit sur la même liste électorale que vous.

Les élections présidentielles se dérouleront les 22 avril et 6 mai 2012, de 8 H à 18 H

VENEZ NOMBREUX POUR LES ADMIRER

ECOLE MATERNELLE DE PONTFAVERGER-M

CARNAVAL

Vendredi 13 Avril

2012
14 h 15 : départ de l'école maternelle
14 h 30 : passage à l'école primaire
14 h 45 : les enfants vous proposeront danses et chansons sur la place de la mairie

TOMBOLA DE LA KERMESSE

En vue de l'organisation d'une tombola, les parents d'élèves passeront à votre domicile afin de récolter des lots (alimentaires, jouets...) **Du 16 Avril au 1er Juin 2012 inclus**

Si vous n'êtes pas disponible et si vous désirez faire un don, trois dépôts sont à votre disposition:

- les deux boulangeries
- l'école maternelle

Les fonds récoltés permettront de financer des projets éducatifs ou des sorties scolaires pour les élèves de l'école maternelle.

D'avance, nous vous remercions pour votre soutien et votre générosité.

KERMESSE

Nous vous invitons à participer à la kermesse de l'école maternelle:
Samedi 16 Juin 2012 à 15 h 15

Au programme : danses des élèves, stands pour les enfants, tombola, buvette et vente de gâteaux

VENEZ VOUS AMUSER ET PASSER UNE AGRÉABLE JOURNÉE

Nous vous rappelons que tous les bénéfices récoltés, lors de chaque manifestation, sont reversés à la coopérative scolaire.

JUDO CLUB DE PONTFAVERGER

Le judo à Pontfaverger-M. a le vent en poupe en cette année 2012.
Dimanche 19 février se déroulaient les championnats de la Marne à Vitry-le-François.
- Catégorie : minimes filles : Johanna DISTILLOS se classe 3ème.
- Catégorie : minimes garçons + 73 kg : Hugo BOYOT se classe 2ème.

Tous les deux se qualifient aux championnats de Champagne.
Johanna a 13 ans et Hugo 14, ils pratiquent le judo à Pontfaverger-M. depuis l'âge de 6 ans.

Félicitations à nos deux élèves

Décidément le judo club de Pontfaverger-M. est à la fête.
Hugo BOYOT (à droite sur la photo), avec son billet en poche pour concourir aux championnats de Champagne, termine 2ème le dimanche 18 mars , toujours dans la catégorie minime. De tous ses combats il en gagne 3 par ippon ! Hugo est qualifié pour les inter ligue le 27 mai.
Jean Mège (ton professeur premier degré, 3ème dan) ainsi que tout le club de Pontfa sont derrière toi !

RAPPEL : BROCANTE de la section football
1er JUILLET 2012

Les inscriptions ont commencé au café « Le Pontfa »
Heures d'ouverture : de 10 H à 12 H et de 15 H à 19 H 30 (sauf le mercredi)

Des feuilles seront déposées dans les magasins locaux.

Attention : dès que l'avenue de la Gare sera complète nous clôturerons les inscriptions.

ETAT CIVIL 2011

Naissances

ABRAHAM Maxime
ADAM Camille
BARBRY Enoah
CLAUDE Tom
DELICADO Chloé
DELOZANNE Thibault
DEMONGEOT Charline
DIHARCE Flora
DURIN Alice
DUSUEL Aylin
GAIN Axel
GOFFI Emma
GUERIN Paul
GUIOT Léo
MANIEN Anna
MATHIEU Macéo
MEULEWATER Samuel
PROVIGNON Lorenzo
ROSE Mathys
SAGOT Gabrielle
VELARD Jade

Mariages

BONY Fabien et ROLLAND Christelle

BRAYET Thierry et BART Tania

CHAPPAT André et LEROY Lydie

ORDITZ Yannick et GALLOIS Amélie

ROBERT Eric et MAUROY Morgane

Décès

AMELOT Gilbert

BERGÉ Bernard

BOGGIAN Primo

BOGGIAN Secondo

CAETANO Jean

CAZÉ Pierre

CLAUDEL Josiane

LADOUCE Claudine

LADOUCE Pierre

ROCK Yvette

TOURAIS Yolande

ET SI VOUS ACCUEILLIEZ UN ENFANT CET ETE ?

1 enfant sur 3 ne part pas en vacances. Il sont majoritairement issus de foyers ayant peu de ressources.

Afin qu'ils puissent connaître le bonheur d'un départ, cet été le Secours Populaire Français **recherche des familles de vacances** bénévoles pouvant accueillir pendant 2 semaines *(en juillet ou août)* un enfant de 6 à 10 ans.

« On se met d'accord en famille. On va offrir tous ensemble un temps de vacances à un enfant qui ne peut pas partir cette année. On va partager le quotidien et les jeux… On va ouvrir la porte de l'amitié… »

Secours Populaire Français 1, rue des Augustins – 51100 Reims
☎ 03.26.79.12.00 @ contact@spf51.org

La bibliothèque municipale sera fermée la semaine du 23 au 29 avril 2012

La Bibliothèque Départementale de Prêt de la Marne *met son catalogue en ligne.*
*Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante « **http://bdp.marne.fr/** ». Si vous êtes intéressés par un ou plusieurs ouvrages, notez ces références et communiquez les à la responsable de la bibliothèque qui se chargera de la demande.*

ADMR
L'ASSOCIATION DU SERVICE A DOMICILE

L'ADMR remercie sincèrement toutes les personnes pour l'accueil chaleureux qui a été fait à ses bénévoles et ses salariés lors de leurs journées « Vente de fleurs ».